

Rénovation d'un plafond : mode d'emploi pour un meilleur confort acoustique

Date de l'article

31/07/2019

Temps de lecture

11 min de lecture

SOLUTION DE RÉNOVATION DU PLAFOND

Vous vous lancez dans la rénovation d'un plafond ancien, en plâtre ou autre ? C'est aussi l'occasion de revoir son isolation acoustique pour gagner en confort. On vous dit tout !

Vous en avez assez d'entendre les bruits de pas venant du dessus ou les frottements de meubles déplacés à l'étage ? La rénovation de votre plafond est l'occasion d'améliorer son isolation acoustique ! Retrouvez toutes les informations pour que l'opération se déroule avec succès.



Dans quels cas envisager une rénovation de plafond ?

En règle générale, il est conseillé de refaire le plafond quand il est dégradé (apparition de fissures, irrégularités, tâches d'humidité ou moisissures dues à un problème d'étanchéité pour les plafonds se trouvant dans ou sous les pièces humides...). Mais pas seulement ! La rénovation d'un plafond peut aussi répondre à une insuffisance de confort acoustique. Dans ce cas, il faut prévoir de revoir l'**isolation phonique du plafond**.

💡 Le saviez-vous ?

Aujourd'hui, la réglementation acoustique ne concerne que les bruits en provenance de l'extérieur. Elle n'impose pas la mise en œuvre d'une solution d'isolation acoustique sur les parois répartissant l'espace d'un même logement (cloisons de distribution, plancher d'étage en maison individuelle). Si vous êtes fortement sensible au bruit, n'hésitez pas à prévoir une isolation complémentaire en sous face de plancher (plafond suspendu). En plancher d'étage en maison individuelle, vous pouvez compléter cette isolation par la mise en œuvre d'une solution pour la réduction des bruits d'impact sur le plancher d'étage (Isosol par exemple).

Le faux plafond : LA solution pour une meilleure

isolation acoustique

Tout d'abord, il faut savoir qu'il existe deux types de plafond :

- Le **plafond traditionnel** (français avec des poutres apparentes, staff avec des moulures, à caissons...) : il laisse le plancher de l'étage supérieur apparent.
- Le **faux plafond** (suspendu, tendu...) : il intègre un espace (le plénum) entre le plancher supérieur et le revêtement.



Dans le cadre d'une rénovation de plafond (surtout s'il est ancien), vous pouvez opter pour la **pose d'un faux plafond suspendu** (c'est-à-dire accroché au plafond d'origine sur une ossature métallique). Vous pouvez y intégrer un système d'isolation acoustique afin de mieux protéger votre logement des bruits d'impact en provenance de l'étage supérieur. De plus, il offre diverses options de revêtement (plaques de plâtre, lames de PVC...) et permet de cacher les câbles ou tuyauteries. Avant tous travaux d'isolation, il faut s'assurer de la qualité de portance du plafond selon sa nature (capacité à supporter la charge ajoutée). Cela se vérifie par un calcul de portance réalisé par un bureau d'études structure.

💡 Le saviez-vous ?

POURQUOI PAS UN PLAFOND EN TOILE TENDUE ?

Parce qu'il s'agit surtout d'une solution décorative pour rénover rapidement son plafond et non pas d'une solution acoustique de performance. En effet, elle résiste difficilement au poids d'une couche isolante (même de quelques kilos par m²). Au lieu de cela, il est conseillé de créer un système « **masse-ressort-masse** » pour limiter la propagation du bruit : sous le plancher de l'étage supérieur (qui constitue la première masse du système), on place une **laine minérale** qui absorbe et diffuse le bruit dans son épaisseur pour l'atténuer (elle joue le rôle de ressort), puis on pose en sous-face une ou deux plaques de parement (la seconde masse).

Quelle est la technique d'isolation acoustique adaptée à votre plafond ?

En premier lieu, la technique d'**isolation à mettre en œuvre sur votre plafond** va dépendre du type de plancher qui se trouve au-dessus. Dans tous les cas, comme évoqué précédemment, le principe reste le même : il faut créer un système « masse-ressort-masse ».

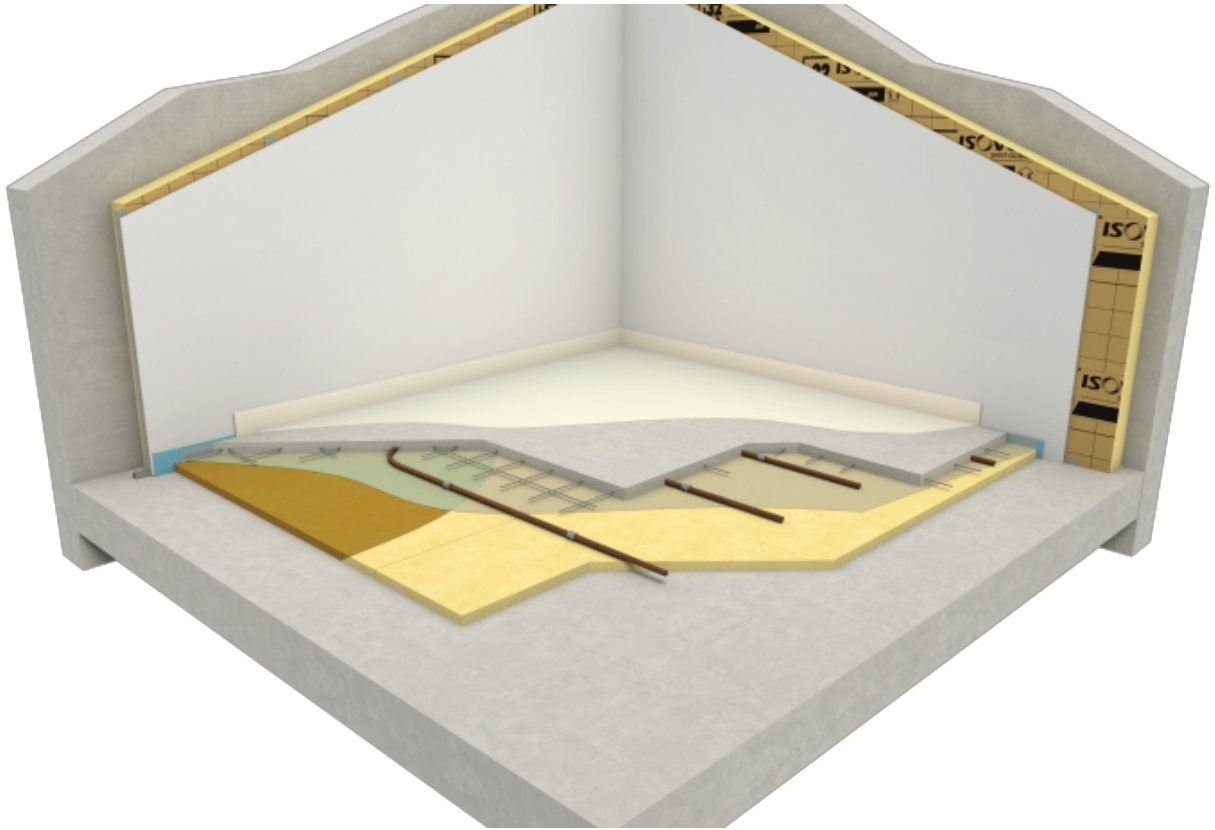
Si le plancher est en béton

Dans ce cas, vous avez deux principales solutions de rénovation de votre plafond, en fonction de la configuration de votre logement :

- Si vous ne voulez pas perdre en hauteur sous plafond, optez pour une isolation par le dessus (en sol). Cette solution convient surtout pour l'atténuation des bruits d'impact.
- Si la hauteur sous plafond le permet, choisissez une isolation par le dessous (côté plafond). Cette solution permet à la fois

d'atténuer les bruits d'impact et les bruits aériens (voix, TV, musique). L'isolation par sur les 2 faces du plancher permet un isolement acoustique pour les plus exigeants.

1. L'isolation d'un plafond par le dessus



1. Sur le plancher à isoler, on pose un isolant acoustique en laine de verre ou de roche adapté aux planchers d'étage.
2. On ajoute une dalle de répartition des charges en panneaux CTBH ou CTB, à rainures et languettes
3. On termine par le revêtement de sol : il peut être souple (moquette, dalles PVC...), ou rigide (plancher flottant...).

💡 À noter !

Il est impératif d'ajouter une bande résiliente en périphérie des pièces avant de poser votre complexe isolant afin de le désolidariser des parois verticales et ainsi éviter de leur transmettre des bruits d'impact. Si vous installez un parquet flottant, pensez aussi à intégrer une sous-couche acoustique fine (de 3 à 6 mm) en sous-face s'il n'est pas déjà équipé d'une sous couche acoustique. Cela vous permettra d'éviter qu'il claque sur la dalle à la marche.

2. L'isolation d'un plafond par le dessous



1. On fixe au plafond existant une ossature métallique à l'aide de suspentes. On les choisit de type antivibratile.
2. On remplit l'espace vide créé (le plenum) par une laine acoustique en rouleaux que l'on pose sur l'ossature, bord à bord
3. On visse une ou deux plaques de plâtre en parement sur l'ossature selon l'exigence de confort acoustique souhaitée

💡 À noter !

Lors de la pose des plaques de plâtre, veillez à laisser un espace de 0.5 à 1 cm entre elles et les parois latérales et comblez-le à l'aide d'un joint acrylique restant souple. Désolidariser les plaques du plafond des murs permet de limiter la propagation des bruits d'impact aux murs.

Si le plancher est en bois

Lors d'une rénovation de plafond ancien, on peut souvent se retrouver face à un plancher de bois fixé sur solives avec en sous face un plafond de type bacula (lattis en bois enduit de plâtre). Dans l'épaisseur du plafond, on peut parfois trouver des gravats de type mâchefer ou encore de la terre. Ceux-ci servaient à isoler les plafonds anciens. Pour rénover le plafond, si vous procédez à la dépose de ces matériaux, il faut bien penser à mettre en œuvre une solution d'isolation suffisante pour compenser la couche retirée.

